Les frontaliers exclus de la reprise chez ZF

Après deux semaines de fermeture, les sites du groupe ZF ont repris leur activité en Sarre... mais en excluant les frontaliers. Les Français sont "priés" de rester chez eux. Une « honteuse discrimination » pour Arsène Schmitt, président du comité défense des travailleurs frontaliers.

Par Michel LEVILLAIN - 16 avr. 2020 à 18:00 | mis à jour à 21:46 - Temps de lecture : 3 min



Les sites de ZF en Sarre ont repris leur activité, mais les Français y sont toujours persona non grata. Les Sarrois évoquent un risque sanitaire, en lien avec la pandémie de Covid-19. Photo RL /Raphaël PORTE

Comme beaucoup d'entreprises, ZF, fabricant de boîtes de vitesses, et surtout plus gros employeur de Sarre, a décidé de reprendre son activité après <u>deux</u> <u>semaines de fermeture</u>. Une belle nouvelle... Sauf pour les travailleurs frontaliers.

Contrairement à leurs collègues allemands, eux doivent rester chez eux. Ils ne sont toujours pas les bienvenus sur les sites sarrois... En cause, les préconisations du RKI (institut Robert Koch), l'agence sanitaire de référence en Allemagne, qui a placé le Grand Est en zone à risque depuis le 11 mars, en raison de la pandémie de Covid-19.

Français déjà mis à l'écart

Luc Leroy fait partie du millier de salariés français (sur près de 9 000 en tout) qui œuvre sur l'un des cinq sites sarrois de l'entreprise. Mi-mars, il avait été, comme d'autres, prié de rester chez lui, ce qui avait fait bondir le comité de défense des travailleurs frontaliers, auquel adhère cet homme, par ailleurs délégué syndical chez ZF.

<u>Les frontières entre la France et la Sarre ont été fermées pour les résidents</u> français, mais aussi les barrières de l'entreprise... Pour certains. « Au départ, je n'ai pas compris cette décision, c'était clairement choquant », confie-t-il. Mais il a décidé de s'y résoudre, avec cette idée qu'il évitait alors un risque de contamination en restant confiné.

Perte inévitable de salaire

Depuis la reprise de l'activité, la donne est un peu différente pour les frontaliers... « Nous n'avons pas pour l'heure de date possible de retour au travail. » Après quatre semaines de confinement et alors qu'il ne présente aucun symptôme. Cette décision a inévitablement un impact sur le salaire des travailleurs.

« Notre paie est basée sur 25 % de RTT, 25 % de congés et 50 % de chômage technique. » Clairement, il y aura une perte sèche à la fin du mois. La ZF annonce dans un communiqué que la reprise n'est que partielle et que le dispositif sera prolongé jusqu'au 17 mai.

« Honteuse discrimination »

Pour <u>Arsène Schmitt, président du comité de défense des travailleurs</u> frontaliers, « il y a une inégalité inacceptable. C'est une forme honteuse de discrimination ». Même si elle ne pèse pas uniquement sur les Français, car les Allemands résidant en France semblent être également persona non grata à la ZF. « Ce virus n'a pas de frontières et Forbach, ou Sarreguemines, ça n'est pas Mulhouse! » Arsène Schmitt insiste surtout sur le fait que « l'on ne peut interdire l'accès à une entreprise à certains salariés ».

S'il ne minimise pas cette crise sanitaire, il en profite pour tacler « les gouvernements successifs, la Commission européenne et ses directives dictatoriales qui, depuis des années, attaquent les systèmes de santé publique autant que nos conquêtes sociales. Ils devront rendre des comptes ».